



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 Juin 2021

CO 265 DE

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, BRUNEL Bernard, QUATREPOINT Eric, PETITGUYOT Jean Pierre, GRINI Guillaume, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BARBE Daniel, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence, DORON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, FOYET Marie Odile,

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : ..68

Votants : ..80

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIONNET André à TRONCHET Guy, LECOQ Yves à POULET Gilles, PETIGNY Loïc à BRIOT GAIDIOZ Cécile, DECOTE Yves à LETONDOR Jean Luc, BERTHELIER Roland à GIRARD Colette, VILLALONGA Patrice à LAUBIER Bernard, ROBERT Bruno à SUSSOT Florence, GAVAT Alain pourvoir à ROMANET Claude, CATHENOZ Catherine à BERTHOD BLANC Aurélien, BAHL Catherine à SEIGLE FERRAND Antoine, BERNARD René à ROMANET Claude, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : ONCLE Bernard à FOYER Marie Odile, LANIESSE Michel à GRINI Guillaume, CARDOT Audrey à CHAUVIN Roger, BUYS Nelly à BARBE Daniel,

Etaient Excusés : RENAUD Jean Marie, GROS Roger, MONTEVECCHIO Patrick,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, BRENIAUX Denis, RIGAUD Hervé, GAVAT William, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, JACQUES Sébastien, CHAILLON Roland, MARTINS Serge, FLEURY Michel, YANARDAG Mikaël,

Secrétaire de séance : Claude ROMANET

Convocation faite le : 28 Mai 2021

Objet : Attribution du marché ALSH Salins les Bains

Vu le besoin d'assurer une continuité de service de loisirs sans hébergement sur Salins les Bains pour une durée d'exécution des prestations se déroulant du 01/09/2021 au 31/08/2022 avant de reprendre en régie ce site au même titre que les autres ALSH communautaires en sept2022, il a été lancé un marché public de prestation de services « Organisation et gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Salins les Bains.

Le marché comportait 2 lots distincts :

Lot 1 - L'accueil périscolaire des enfants scolarisés dans les écoles maternelle et primaire communales (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

7h30 à 8h30 (école Olivet / Chantemerle) :

7h30 à 8h10 (école Voltaire) :

Le midi de 11h30 à 13h30 :

En soirée de 16h30 à 18h30 :

En option 1 : proposer des prestations liées au domaine artistique, culturel, sportif et bien-être, d'une durée correspondant à une période inter-vacances.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 8 Juin 2021
CO 265 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Attribution du marché ALSH Salins les Bains

Lot 2 : L'accueil extrascolaire à l'accueil de loisirs des enfants de 3 à 11 ans

Il fonctionnera le mercredi et pendant les vacances scolaires de 7 h.30 à 18 h 30, en journée complète, avec ou sans repas, et à la demi-journée, sans repas.

L'équipe d'animation proposera aux enfants, le mercredi et durant les congés scolaires, des activités de loisirs, éducatives, riches en découvertes, variées et adaptées à chaque tranche d'âge.

En option 2 : pendant les périodes de vacances scolaires, deux séjours de vacances d'une durée moyenne de 4 à 6 jours et pouvant toucher 12 à 20 jeunes par séjour

En option 3 : sensibilisation aux métiers en privilégiant les visites sur site.

Vu que la CCAPS a réceptionné une seule Offre de Leo Lagrange, il est proposé de retenir cette offre pour les lots suivants :

- Lot 1 : Participation totale CCAPS 127.922,75 € TTC dont 1.000 € de l'option 1.
- Lot 2 : Participation totale CCAPS 67.252,22 € TTC dont 1.613,93 € de l'option 2.

Le bonus CAF réceptionné par Leo Lagrange est déduit du règlement total.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1/ APPROUVE l'offre de Leo Lagrange pour un total à charge de 195.174,97€ TTC ;

2/ AUTORISE le Président à signer tout acte afférent à ce marché.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

